

# **Guivre, Griffon, Dragon, Basilic et Sanglier : (étude d'héraldique ajoulote)**

Autor(en): **Chatelain, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **47 (1943)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555372>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# GUIVRE, GRIFFON, DRAGON, BASILIC ET SANGLIER

(Etude d'héraldique ajoulote)

par Roger CHATELAIN, Tramelan.

---

Depuis la rénovation de l'Hôtel du Gouvernement (ancien Hôtel de Ville), à Berne, les Ajoulots ont mené campagne contre le modeste sanglier qui orne le blason de la ville de Porrentruy. On ne veut pas de cet animal dans les armes du *district* bruntrutain et tous les yeux se tournent vers le mystérieux basilic d'or des anciennes armoiries de l'Ajoie.

Le sanglier, réminiscence probable du totémisme, apparaît déjà dans le sceau de la ville à la fin du 13<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, et il est, en termes héraldiques, *de sable* (noir) *sur champ d'argent*<sup>2</sup>. Lorsque notre Jura devint bernois, les anciennes armoiries de nos bailliages furent, après 1815, soit rejetées, soit modifiées quant aux couleurs, pour faire place à de nouveaux écussons, ceux des districts. Et l'on choisit de préférence l'emblème de la localité qui devenait chef-lieu de district<sup>3</sup>. C'est ainsi que notre sanglier passa dans l'écu du district de Porrentruy, tandis que l'on abandonna les armes du *bailliage* d'Ajoie contenant le basilic. Le champ de cet écu fut modifié pour le différencier de celui de

<sup>1</sup> AHS = « Archives héraldiques suisses », 1937, p. 71-72: « Les armoiries de Porrentruy », avec huit illustrations à la p. 72.

<sup>2</sup> Chronique bâloise de Wurstisen, 1580; l'illustration est reproduite dans AHS, 1937, p. 72. — Notons que, dans les anciennes vues de la ville de Porrentruy, l'écusson de celle-ci représente le sanglier posé sur des coupeaux (ou montagne). Voir Louis Vautrey: « Histoire des Evêques de Bâle », I, p. 261; la brochure publiée par « Pro Jura »: « Un brin d'histoire » p. 6; Robert Gerber: « Chez nous il y a quatre cents ans » p. 35. Dans cette dernière, les traits conventionnels indiquent nettement que les trois coupeaux sont de sinople (verts). Dans AHS 1913, p. 219, on indique six coupeaux de sable.

<sup>3</sup> On fit subir à cet emblème, bien entendu, une modification: ainsi l'écusson du bailliage d'Erguël dut céder devant celui de Courtelary et les feuilles de lierre ornant ce dernier passèrent du rouge au vert.

la ville et, dès lors, le district bruntrutain blasonna « *de gueules (rouge) à la bande d'argent chargée d'un sanglier de sable* ».

Ce nouvel emblème figura peu après, sur une bannière<sup>4</sup> et sur la frise de l'Hôtel de Ville à Berne, avec ceux des vingt-neuf autres districts du canton. Puis il fut reproduit également, en 1858, sur un vitrail<sup>5</sup> et plus tard sur un tableau peint, placés l'un et l'autre dans la salle du Grand Conseil<sup>6</sup>. Ainsi, il était homologué puisque les trente armoiries des districts servaient de digne ornement à cet édifice *officiel* bernois. L'héraldiste neuchâtelois Jean Grellet écrivait en mentionnant ces armoiries<sup>7</sup>: «... la plupart des armoriaux les ont attribuées à la ville de Porrentruy<sup>8</sup>. Il y a là cependant une erreur, la ville ayant toujours conservé ses anciennes armes; les nouvelles sont celles du district de Porrentruy. »

Pourquoi repousser le sanglier, honorable représentant des anciens âges! Car le basilic, lui, est d'origine bâloise, ainsi que nous le verrons plus bas. D'ailleurs, les Ajoulots en refusant le droit d'asile à cette brave bête, n'ont pas su voir que les nouvelles armes établies après 1815, ne sont que la combinaison de celles de l'Ajoie avec celles de Porrentruy. Le bailliage d'Ajoie portait « *de gueules à la fasce d'argent chargée d'un basilic d'or tenant dans son bec et entre ses pattes une crosse épiscopale brochante du même (soit d'or)* ». En cherchant à remplacer le basilic par le sanglier, on s'aperçut que, dans les documents héraldiques, ce dernier est toujours représenté dressé; on ne pouvait donc le poser rampant sur cette fasce (horizontale). Alors, par un simple déplacement de cette pièce honorable, la fasce devint une bande et le sanglier y trouva fort bien son « espace vital ». Ainsi, cet animal sur sa bande d'argent rappelle les armes de la ville de Porrentruy tandis que le champ rouge de l'écu laisse le souvenir de celles de l'Ajoie<sup>9</sup>.

Voyons maintenant l'histoire du *basilic*. D'abord, qu'est-ce

<sup>4</sup> Accompagné des écussons de l'Ajoie et de St-Ursanne: AHS 1918, p. 11-12.

<sup>5</sup> AHS 1894, p. 203.

<sup>6</sup> Ce tableau a été édité, dans la seconde moitié du siècle passé.

<sup>7</sup> AHS 1913, p. 220.

<sup>8</sup> Grellet fait allusion, entre autres, à l'ouvrage de A. Gautier: « Armorial historique des Villes suisses » dans AHS 1895, p. 20.

<sup>9</sup> Cela démontre que, dans une certaine mesure, on a essayé de faire du blason de l'Ajoie un emblème de district. En effet, la bannière que nous citons à la note 4, porte également un écu aux armes de l'Ajoie, accompagnant le nouveau blason au sanglier. Toutefois, le basilic y est remplacé, ensuite d'une erreur, par un dragon qui n'est plus d'or, mais vert. Cependant, ce motif fut ensuite abandonné et c'est le sanglier qui l'emporta.

qu'un basilic? — C'est un animal fabuleux tenant de l'oiseau et du serpent; il ressemble vaguement au basilic (iguane) habitant l'Amérique. Il possède une tête et des pattes de coq; le reste de son corps est une queue de serpent terminée par un crochet ou une tête de serpent. Ses ailes sont membraneuses et onglées, comme celles du vampire ou de la chauve-souris. Quelquefois on le représente avec des ailes d'oiseau, soit de coq<sup>10</sup>. Il symbolise la mort<sup>11</sup>. Ce n'est certainement pas pour cette raison qu'on l'a adopté comme *tenant* des armoiries de Bâle<sup>12</sup>, mais parce qu'il est l'emblème parlant de *Basilea*.

Le Dr Germain Viatte, dans sa belle étude consacrée aux armoiries de l'Ajoie<sup>13</sup>, a découvert que le blason au basilic avait certainement été octroyé à ce bailliage par un souverain du pays, résidant à Porrentruy depuis la Réformation, et qu'ainsi, cet animal représentait en Ajoie, le basilic bâlois; en outre, qu'on le trouve, ce blason, dessiné pour la première fois dans un manuscrit de Wurstisen, aux Archives de Bâle, datant du 16<sup>e</sup> siècle, et accompagné de l'inscription: « *Die Landschaft Elsgow-Brunntrutten Vogtey* ». Nous le voyons aussi reproduit sur le calendrier monumental de 1779, du Prince-Evêque Frédéric de Wangen, avec les écussons des autres bailliages de l'Evêché, et sur le fanion du même Prince, conservé au musée de Porrentruy<sup>14</sup>. (Voir fig. 1.)

Avant la mise au point du Dr Viatte, on avait cru voir dans cet animal, la légendaire guivre ou « vouivre » ajoulote, mais cet auteur a bien démontré qu'il s'agit du basilic bâlois. Il n'a toutefois pas détruit complètement le mythe de la guivre, puisqu'il admettait qu'elle se trouve dans les armoiries des nobles de Bremoncourt, petite localité sur le Doubs, près de la frontière suisse, à l'ouest d'Ocourt. Auguste Quiquerez, de son côté, écrivait en citant cette bête fabuleuse: « ... la guivre ou vouivre, ce dragon mythique... que l'on convertit tardivement en serpent écrasé par la Vierge<sup>15</sup> ». Cependant, nos deux auteurs jurassiens

<sup>10</sup> Germain Viatte: « A propos des armoiries de l'Ajoie » dans AHS 1918, p. 10-17; comparer les fig. 9, 13, 14, 15. — L'abbé Buchinger, de Lucelle, portait aussi un basilic dans son blason: AHS 1937, p. 10.

<sup>11</sup> Emile Gevaert: « L'héraldique, son esprit, son langage et ses applications », p. 40.

<sup>12</sup> AHS 1892, p. 61, 88; 1918, p. 16; Gevaert, loco cit., p. 37.

<sup>13</sup> Voir note 10, ci-dessus. Cette étude faisait suite à une autre, de Arthur Daucourt, parue dans AHS 1916, p. 30-32, et intitulée: « Les armoiries de l'Ajoie ».

<sup>14</sup> G. Viatte, loco cit., fig. 13, 15. Un exemplaire de ce calendrier se trouve au Musée jurassien, à Delémont, et un autre au Musée historique de Berne.

<sup>15</sup> Actes Emulation 1858, p. 179. Quiquerez se base certainement sur

n'ont pas raison au sujet de cet animal, car celui-ci ne figure pas dans les armes des Bremoncourt et il ne doit pas être confondu avec le dragon.

La question se complique un peu, mais abordons-la en détail... et donnons le coup de grâce définitif à notre guivre!

Bremoncourt, bien que ne faisant pas partie du Jura bernois, nous intéresse dans ce problème, car l'on a attribué longtemps

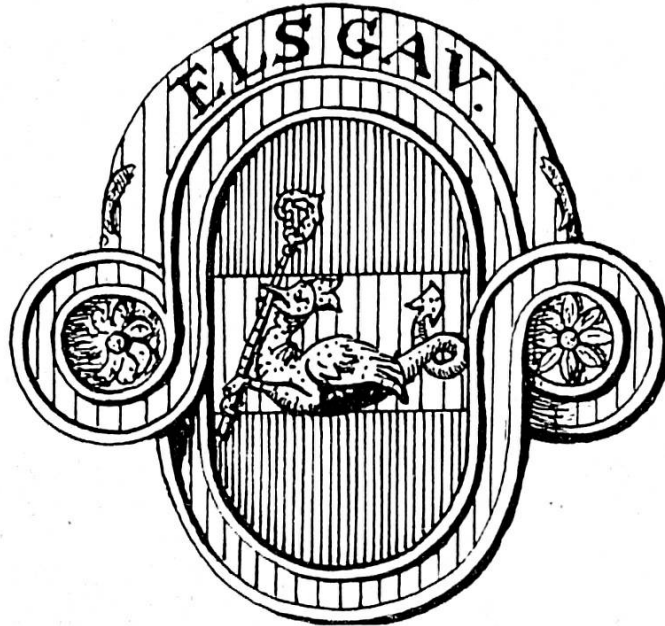


Fig.1. Le basilic dans les armoiries du bailliage d'Ajoie, d'après le calendrier épiscopal de 1779

à tort, les armes de la famille de ce nom aux nobles de Porrentruy, et le D<sup>r</sup> Viatte en relevant l'erreur, supposait que celle-ci était due au fait suivant: Dame Marguerite de Bremoncourt habita Porrentruy et « rien d'étonnant dès lors — dit-il, — à ce que la « vouivre » des armoiries de cette famille devint célèbre et populaire en Ajoie <sup>16</sup> ».

La *guivre* est un serpent légendaire, symbole de la prudence, ou de l'envie. C'est la *bisse* héraldique qui, dans le blason,

un écusson fantaisiste de l'Ajoie, peint sur le coffre dit des Etats de l'Evêché: voir G. Viatte, loco cit., fig. 7. Ce coffre date de 1694 et se trouve au Musée de l'Ecole cantonale, à Porrentruy.

<sup>16</sup> Loco cit., p. 14. Veuve en 1406 de Bourkard Sporer d'Eptingen, Marguerite de Bremoncourt, fille de Guillaume, a habité Porrentruy et fut une bienfaitrice de l'hôpital de cette ville; elle y fonda aussi deux chapelles. En outre, elle possédait une rente sur le péage de Porrentruy: L. Vautrety: « Notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois », II, p. 238, 241, 279-280, 291, 318-319.



se place « ondoyante en pal », c'est-à-dire le corps onduleux et dans une position verticale. On la représente soit comme un serpent ordinaire, soit avec une tête de chien crachant du feu ou dévorant un enfant qui apparaît à mi-corps dans sa gueule.

Cette figure est l'emblème des maréchaux et forgerons<sup>17</sup>. Le Dr Viatte a reproduit dans son étude, le blason des ducs de Milan; l'écu contient la guivre ou serpent ondoyant en pal<sup>18</sup> à tête de chien dévorant un enfant, tandis que le cimier est composé d'un buste d'animal également à tête de chien avec l'enfant à mi-corps dans sa gueule, et muni d'ailes de vampire. Comme le cimier des nobles de Bremoncourt est de même genre, il conclut que la guivre figure dans les armes de ceux-ci: « Les armoiries de la famille noble de Porrentruy sont inconnues jusqu'ici et celles qu'on lui attribuait appartiennent à la famille noble de Bremoncourt; et la « vouivre » si populaire en Ajoie doit être restituée à cette famille. »

Chez les ducs de Milan, la bête qui se dresse sur le casque doit logiquement être aussi la guivre puisque, comme celle-ci, elle possède le trait caractéristique de dévorer un enfant avec sa gueule de chien. Toutefois, dans les documents héraldiques, ce serpent fabuleux ne porte point d'ailes et c'est donc par erreur qu'on en a mis à la guivre du cimier: l'animal représenté devient alors un dragon. Or, cette erreur a certainement sa source dans le fait suivant: M. D.-L. Galbreath, dans son *Manuel du blason*, page 187, reproduit les armes de Visconti duc de Milan, d'après une peinture du XIV<sup>e</sup> siècle, et la guivre du cimier est munie d'une crête dorsale et onglée comme on la voit aussi, par exemple, au lion du cimier des Reinach et des Diesbach. Ainsi, l'auteur du blason reproduit par le Dr Viatte, ne peut qu'avoir pris cette crête pour une aile de vampire et, pour cette raison, l'animal ailé qu'il a dessiné est devenu un dragon.

Le *dragon* ou démon, esprit du mal, représente le diable; c'est aussi un serpent, mais ailé et portant tête de chien-loup et pattes de reptile. Les oreilles de chien sont dressées et pointues de sorte qu'on peut aussi se les représenter comme des cornes; le menton s'orne d'une barbiche. L'animal tire une langue effilée ou crache du feu. Ses ailes sont celles du vampire mais on

<sup>17</sup> W.-R. Staehelin: « Die Schlange im Wappen der Schmiede » dans AHS 1928, p. 114-117. Voir aussi l'emblème des maréchaux de Zürich dans AHS 1892, pl. V. On le voit aussi sculpté sur une porte de la *Schmiedstube* à Berne, local de la section bernoise de l'Emulation.

<sup>18</sup> Loco cit., fig. 10, d'après un armorial du 15<sup>e</sup> siècle. — Ce serpent ou bisse, en italien *biscia*, *biscione*, a passé dans les armes de Bellinzona: AHS 1941, p. 84.

le dessine quelquefois — et c'est par erreur — avec des ailes d'oiseau. La queue du serpent se termine par un crochet<sup>19</sup>.

C'est bien la bête qui figure dans le blason des Bremoncourt, mais avec des ailes d'oiseau: la tête de chien aux oreilles dressées et munie d'une barbiche nous montre véritablement un dragon car la guivre, elle, n'est qu'un serpent sans ailes et *n'a pas de barbiche*. Les Bremoncourt blasonnaient donc: « *De gueules à la barre d'argent chargée de trois têtes de dragons contournées de gueules; cimier: buste de dragon contourné de gueules, aux ailes d'oiseau éployées d'argent*<sup>20</sup>. » (Voir fig. 2.)

Dans l'héraldique, on trouve souvent le dragon terrassé par St-Michel<sup>21</sup> et ce n'est donc pas la « guivre ou serpent écrasé par la Vierge » de Quiquerez<sup>22</sup>. Mais à ce dernier et au D<sup>r</sup> Viatte on pardonne aisément leur méprise, car bien des héraldistes d'autrefois et d'aujourd'hui ont confondu ces animaux fantastiques. Souvent le basilic est pris pour un dragon ou vice-versa, comme dans la bannière ajoulote mentionnée à la note 9. La confusion est d'autant plus facile lorsque les cimiers ne sont constitués que par les bustes de ces animaux ou que les écussons ne portent que leurs têtes. Ainsi, le cimier des ducs de Milan qui veut représenter une guivre nous offre en réalité un dragon; celui des nobles de Bremoncourt est un dragon déployant des ailes d'oiseau, et comme le basilic est parfois gratifié, lui aussi, d'ailes

<sup>19</sup> Le « Petit Larousse illustré » (partie historique), donne du dragon une excellente illustration. — Ajoutons que le dragon des armoiries de la Chine n'a pas d'ailes; c'est en quelque sorte une combinaison de la guivre et du dragon, comme le serpent Python de l'antiquité, (Encyclopédie Hachette: La Mythologie, p. 18).

<sup>20</sup> On pourrait dire aussi: « ...aux ailes plumeuses éployées d'argent ». Ce détail doit faire ressortir que le dragon n'a pas, ici, les ailes membraneuses qu'on lui voit habituellement dans les documents. D'autre part, *contourné* signifie tourné à droite; ce terme ne serait même pas nécessaire dans le libellé du blasonnement, car les têtes sur une *barre* doivent se tourner à droite et non à gauche. Le blason des nobles de Bremoncourt se trouve dans le « Livre des fiefs nobles de l'Evêché de Bâle » (1441). Dans son ouvrage « Montjoie et les anciens châteaux du Clos-du-Doubs » ainsi que dans ses manuscrits « Armorial de l'Evêché de Bâle » et « Monuments de l'Evêché de Bâle: châteaux », tous deux déposés aux Archives d'Etat à Berne, A. Quiquerez indique comme suit, les armes des Bremoncourt: « De gueules à la bande composée d'argent et d'azur de six pièces ». Concernant les membres de cette famille, voir aussi J. Trouillat: « Monuments de l'histoire de l'Evêché de Bâle ».

<sup>21</sup> Gevaert, loco cit., fig. 79, 429, 465. — Le coffre mentionné à la note 15, porte aussi les armes du chapitre de St-Michel de Porrentruy: le saint terrassant le dragon ou démon.

<sup>22</sup> L'écusson cité à la note 15, représente bien un dragon terrassé par la Vierge, mais c'est saint Michel qui devrait être à la place de cette dernière.

plumeuses, ces bêtes risquent d'être confondues avec le griffon, et nous allons bientôt en donner un exemple en même temps que nous nous occuperons de ce nouveau monstre.

Louis Vautrey, dans le deuxième volume de ses notices historiques sur le Jura bernois, écrivait en mentionnant les armoiries de la famille noble de Porrentruy: «Elle portait dans ses



Fig. 2. Blason des nobles de Bremoncourt (1441), avec des dragons, d'après une copie du Livre des fiefs nobles de l'Evêché de Bâle.

armes non pas le sanglier de la ville dont elle avait le nom, mais *de gueules à la barre d'argent, chargée de trois têtes contournées de dragon de gueules; l'écu timbré d'un heaume de chevalier, avec un dragon de gueules aux ailes déployées d'argent pour cimier*<sup>23</sup>.» Ce blasonnement correspond exactement à celui des Bremoncourt. L'«*Armorial historique de Neuchâtel*» édité en 1864 par de Mandrot et Dubois, nous donne les armes des nobles

<sup>23</sup> L. Vautrey: «*Notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois*» II, p. 163-164.



de Porrentruy avec le même blasonnement et l'on peut supposer, dès lors, que la documentation de ces auteurs à ce sujet, provenait de Vautrey<sup>24</sup>. Toutefois le dessin, dans cet armorial neuchâtelois, ne représente pas des dragons mais des griffons. Et Vautrey avait bien écrit auparavant, dans le premier tome de ses notices historiques: « La famille noble de Porrentruy compte plusieurs membres marquants: pour armoiries, elle portait *de gueules à la barre d'argent chargée de trois têtes de griffon de gueules*<sup>25</sup>. » Que signifie cette confusion avec les armes des Porrentruy et des Bremoncourt, avec les griffons et les dragons! Nous avons trouvé la solution de ce problème, mais avant d'y arriver, voyons ce que c'est qu'un *griffon*.

C'est encore un être surnaturel, combinaison de l'aigle et du lion: la partie antérieure du corps comporte le bec, les serres, les ailes de l'aigle, et la tête a des oreilles, tandis que la partie postérieure est un arrière-train de lion. Cet animal fantastique apparaît déjà dans les monuments assyriens et égyptiens. Selon Gevaert, il représente le démon et la force cruelle<sup>26</sup>. On le rencontre, par exemple, dans les armes des nobles d'Oltingen (See-land), et d'Avenches<sup>27</sup>.

Dans un armorial manuscrit de l'Evêché de Bâle, paraissant dater du 16<sup>e</sup> siècle, nous trouvons le blason suivant, désigné par le nom: *von Brunentrut*: « *De gueules à la barre d'argent chargée de trois têtes de griffons contournées de gueules; cimier: buste de griffon contourné de gueules, aux ailes éployées d'argent.* » (Voir fig. 3. Dans ce dessin, fait d'après l'original, nous avons supprimé les lambrequins.)

Or, comme nous savons par Quiquerez que Vautrey a possédé cet armorial<sup>28</sup>, nous trouvons maintenant la source de cette méprise. Il paraît probable que l'auteur de cet armorial s'est basé sur le « Livre des fiefs nobles de l'Evêché », car ce dernier contient, seul, le blason des Bremoncourt et ce nom y est ortho-

<sup>24</sup> Quiquerez a aussi peint ces armes dans son armorial manuscrit, qui est à Berne. Il les attribue également aux Porrentruy mais il a jugé bon de remplacer la *barre* par une *bande* (avec les trois têtes tournées à gauche, ce qui est juste). A. Daucourt dans son « Dictionnaire des paroisses de l'ancien Evêché de Bâle », art. Porrentruy, ne fait que copier Quiquerez.

<sup>25</sup> Loco cit. I. p. 332, note 1.

<sup>26</sup> Loco cit., p. 54.

<sup>27</sup> Pour les premiers: « Wappenrolle de Zürich »; W. Merz: « Ober-rhein. Wappen u. Siegel », p. 46; AHS 1913, p. 85; — pour les seconds: L. et M. Jéquier: « Armorial neuchâtelois », art. Avenches.

<sup>28</sup> Actes Emulation 1858, p. 189. Quiquerez l'a aussi consulté. Cet armorial est actuellement propriété privée.

graphié: *von Provoncourt*<sup>29</sup>. Alors, il n'aura pas pensé à la petite localité de Bremoncourt et le nom, mal lu, fut interprété comme *Porrentrut* ou *Prunentrut*. Et si le peintre a représenté des griffons et non des dragons, c'est qu'il aura confondu ces deux animaux, car le cimier des Bremoncourt a des ailes d'oiseau et, logiquement... il fallait dessiner aussi un buste d'oiseau. Voilà ce qu'il arrive lorsque l'on veut corriger les anciens documents!



Fig. 3. Blason portant des griffons, attribué par erreur aux nobles de Porrentrut, d'après un ancien armorial de l'Evêché de Bâle

Nous devons donc rejeter l'hypothèse du Dr Viatte, selon laquelle ce blason devint populaire ensuite de l'habitat de Marguerite de Bremoncourt à Porrentrut. Mais, dira-t-on avec raison, encore faudrait-il prouver que les nobles de Porrentrut n'ont

<sup>29</sup> Le « Livre des fiefs nobles de l'Evêché » qui avait disparu à la Révolution, ne fut retrouvé qu'en 1889. Or, si le blason qui nous intéresse a paru déjà dans l'« Armorial historique de Neuchâtel » en 1864, c'est qu'il fut tiré de l'armorial manuscrit mentionné, et que Vautrey possédait.

pas réellement porté les armes peintes dans cet armorial manuscrit. Bien que le Dr Viatte ait écrit: « Les armoiries de la famille noble de Porrentruy sont restées inconnues jusqu'ici »<sup>30</sup>, nous pouvons donner cette preuve.

Quiquerez, dans son Armorial manuscrit de l'Evêché<sup>31</sup>, a collé un décalque de sceau d'un noble de Porrentruy, au 14<sup>e</sup> siècle: l'écu porte *un sautoir et une étoile en chef*. D'autre part, Walter Merz a publié<sup>32</sup> une photographie du sceau de Jacqueline de Porrentruy (1333), femme de Götzman Münch von Basel; le sceau est parti, au premier aux armes des Münch, et au second à celles des Porrentruy: *un sautoir et une étoile en chef*. Peut-être ces nobles avaient-ils les mêmes couleurs que ceux de Chatel-Vouhay, car Vautrey nous apprend que « la famille de Chatel-Vouhay avait à peu près les mêmes armes que celle de Vendelincourt: elle portait *l'écu d'azur au sautoir d'or, au chef une étoile de même* »<sup>33</sup>.

Enfin, pour quelle raison l'armorial neuchâtelois de Mandrot et Dubois contient-il les armes des seigneurs de Porrentruy? — C'est que, de bonne heure, une branche de cette maison s'établit en pays neuchâtelois, et ce fait est inconnu dans notre Jura. Louis Vautrey admettait que cette famille paraît s'être éteinte vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>, cependant, nous la trouvons à Neuchâtel au moins jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle.

Un document neuchâtelois de 1318 mentionne « le fye au Vone de Porreintru »<sup>35</sup>. En 1366 « Johans von Porrentrut » siégeait au tribunal du comte Louis<sup>36</sup>. En 1456 la « maison Pourentru » à Neuchâtel, fut incendiée<sup>37</sup>. Henri de Porrentruy, escoffier et bourgeois de Neuchâtel, est cité en 1469 et 1470-1474<sup>38</sup>; Guillaume de Porrentruy, également bourgeois, se rencontre de 1470-

<sup>30</sup> Loco cit., p. 14, 16.

<sup>31</sup> Aux Archives de l'Etat, à Berne, p. 76 G.

<sup>32</sup> W. Merz: « Oberrheinische Wappen und Siegel » p. 43, N° 2.

<sup>33</sup> L. Vautrey, loco cit., I, p. 163. — D'autre part, A. Daucourt dans « Notice sur les châteaux de l'Evêché de Bâle », art. Chatel-Vouhay, dit que les Chatel-Vouhay étaient issus de la famille de Bonfol-Vendelincourt. En tout cas, on trouve dans un document de 1136 (Trouillat, loco cit., I, N° 176), un Théodule de Porrentruy et un Théodule de Vendelincourt, qui pourraient n'avoir été qu'un seul et même personnage. Concernant la famille de Porrentruy, voir les Monuments de Trouillat ainsi que Vautrey, loco cit., II, p. 160, 162-163, 219-220.

<sup>34</sup> L. Vautrey, loco cit., II, p. 163, 220.

<sup>35</sup> Soit le fief à Hugues de Porrentruy; Matile: « Monuments de l'histoire de Neuchâtel », N° 806.

<sup>36</sup> Matile, loco cit., N° 648.

<sup>37</sup> « Musée neuchâtelois », 1918. p. 80.

<sup>38</sup> « Musée neuch. » 1901, p. 173; 1903, p. 275-284; 1904, p. 33.

1474 à 1523<sup>39</sup>. En 1684 on mentionne « les peintres de Porrentruy »<sup>40</sup>.

Notre griffon nous a conduit jusque là. Revenons en Ajoie pour terminer. Si nous y retrouvons le mythe de la guivre nous savons maintenant que celle-ci n'a point, dans ce pays, une origine héraldique. Elle vient de bien plus loin dans le passé ainsi que les belles légendes de la tante Arie, la fée de Milandre, du bouc d'Asuel, de la Haute-chasse, et bien d'autres. Quant aux basilics, aux dragons, aux griffons, ils ne hantent plus les nocturnes enchantés et ne tracassent plus l'esprit des pauvres gens. Le sanglier, lui, ne rôde plus guère dans nos forêts magiques et la guivre se cache peut-être encore dans le feu des forges. Cette faune, un peu folle, nous transporte un moment dans un monde chimérique où règnent museaux fumants, groins bavants, langues de feu, ailes de nacre, becs d'argent et griffes d'or: c'est toute la poésie du blason!

<sup>39</sup> « Musée neuch. » 1903, p. 275-284; 1904, p. 39, 43.

<sup>40</sup> « Musée neuch. » 1934, p. 110-111.